Jean-Baptiste André Godin à Émile de Kératry, 27 septembre 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile de Kératry, 27 septembre 1886, 1886-09-27

Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Consulté le 08/08/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52185

Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)
Collation2 p. (177r, 178r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction27 septembre 1886
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère

DestinataireKératry, Émile de (1832-1904)
Lieu de destinationRoute de Kervallon, Brest (Finistère)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

Description

RésuméGodin répond à la lettre de Kératry du 21 septembre 1886. Il l'informe que le 23 septembre, il lui a envoyé le numéro du journal *Le Devoir* du 11 octobre 1885 contenant le bilan de l'exercice 1884-1885 de la Société du Familistère et lui annonce que le numéro du 10 octobre prochain contiendra le bilan de l'exercice 1885-1886. Il lui adresse l'étude sociale *La réforme électorale* et le numéro du *Devoir* du 26 septembre qui débute une série d'études sur le suffrage universel.
Notes

- Lieu de destination : « Manoir de Kervallon près Brest » d'après l'index du registre de correspondance.
- La lettre d'Émile de Kératry à Godin du 21 septembre 1886 est conservée dans les archives du Familistère parmi la correspondance passive de Godin (ARCH-FAM-2021-0-0098).

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Administration et édition du journal Le Devoir, Élections, Réformes
Œuvres citées

- « Société du Familistère de Guise. Comptes rendus et rapports annuels. Assemblée générale ordinaire », *Le Devoir*, t. 10, n° 422, 10 octobre 1886, p. 641-652. [En ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/644/100/838/0/0, consulté le 1er novembre 2023]
- « Les réformes socialistes. Le suffrage universel : première réforme. I », *Le Devoir*, t. 10, n° 420, 26 septembre 1886, p. 609-612. [En ligne : https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.10/612/100/838/0/0, consulté le 22 novembre 2023]
- « Société du Familistère de Guise. Assemblée générale ordinaire », *Le Devoir*, t. 9, n° 370, 11 octobre 1885, p. 625-634. [En ligne : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k359306/f373, consulté le 1er novembre 2023]
- Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 2 : La réforme électorale et la révision constitutionnelle*, Guise, Imprimerie Baré, [1884].

Lieux citésEurope
Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52185?context=pdf

177

Guise Familistère
27 7bre 86

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 21 et j'ai eu l'honneur de vous adresser, le 23 et, le numéro du Devoir du 11 8bre dernier qui contenait le bilan de l'exercice 1884-85 de l'association du Familistère.

Le numéro du Devoir du 10 octobre prochain contiendra le bilan du présent exercice.

Puisque vous vous intéressez à la question sociale peut-être lirez-vous avec intérêt la brochure "La réforme électorale" que je vous envoie par ce courrier, ainsi que le numéro du Devoir du 26 et dans lequel je reprends la même question, afin de poursuivre ces études qui me paraissent urgentes en ce moment où la question d'inauguration du suffrage universel se pose dans diverses nations d'Europe.

Veuillez

M. le Comte de Kératry.

Fichier

178

Veuillez agréer,
Monsieur, l'assurance
de ma parfaite con-
sidération

Godin